



Nicollin SAS

3502 LENS DI

31/12/2025

Tél. : 03 72 38 00 80

Fax : 03 21 13 02 55

Facture N° : 253509642

Code client : C0030456

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37

33 Avenue du Dr Georges Levy

69200 VENISSIEUX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

CENTRE HELENE BOREL RIMBEAUCOURT

chez TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier CENTRE HELENE BOREL RAIMBEAUCOURT AVENUE DU CHATEAU DU LIEZ 59283 RAIMBEAUCOURT Période de Facturation du 01/12/2025 au 31/12/2025							
Location Bac roulant 240l / COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	2,000	4,00	20,00	8,00	4,00	8,00	0,0000
Location Bac roulant 120l / COLLECTE BACS BIODECHETS 120L - Unité	2,000	3,00	20,00	6,00	3,00	6,00	0,0000
Bon N°: 350212251762 du 05/12/2025							
Rotation Bac roulant 120l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Rotation Bac roulant 240l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
BIODECHETS - Traitement - Tonne	0,384	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	4,000	18,00	20,00	72,00	18,00	72,00	0,0000
Bon N°: 350212253945 du 12/12/2025							
Rotation Bac roulant 120l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Rotation Bac roulant 240l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
BIODECHETS - Traitement - Tonne	0,384	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	4,000	18,00	20,00	72,00	18,00	72,00	0,0000
Bon N°: 350212256238 du 19/12/2025							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3502 LENS DI

31/12/2025

Tél. : 03 72 38 00 80

Fax : 03 21 13 02 55

Facture N° : 253509642

Code client : C0030456

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37

33 Avenue du Dr Georges Levy

69200 VENISSIEUX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

CENTRE HELENE BOREL RIMBEAUCOURT

chez TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Rotation Bac roulant 120l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Rotation Bac roulant 240l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
BIODECHETS - Traitement - Tonne	0,384	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	4,000	18,00	20,00	72,00	18,00	72,00	0,0000
Bon N°: 350212258456 du 26/12/2025							
Rotation Bac roulant 120l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
Rotation Bac roulant 240l	2,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
BIODECHETS - Traitement - Tonne	0,384	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,0000
COLLECTE BACS BIODECHETS 240L - Unité	4,000	18,00	20,00	72,00	18,00	72,00	0,0000

Règlement par Chèque au 31/01/2026

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	302,00 €
TVA 20,00	60,40 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	362,40 €

TVA sur Encaissement

Opération mixte

Date	31/12/2025
Centre	3502
Facture N°	253509642
Client N°	C0030456

Veuillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD

SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

Adresse Client :

NICOLLIN SAS

CENTRE HELENE BOREL RAIMBEAUCOURT

3502 LENS DI

AV DU CHATEAU DU LIEZ

ZA DU CARREAU DE LA FOSSE 7 69

62210 AVION

59283 RAIMBEAUCOURT

SIRET: 77564414900251

Tél. : 03 72 38 00 80



NICOLLIN SAS

NICOLLIN Avion
ZA du carreau de la fosse 7
69 Boulevard Henri Martel
62210 AVION

Objet : Augmentation tarifaire au 01/01/2026

Avion, le 01/12/2025

Madame, Monsieur, cher Client,

Vous nous confiez la gestion de vos déchets et l'ensemble des équipes NICOLLIN Hauts de France vous remercie de la confiance que vous leur accordez.

Conformément à nos conditions générales de ventes (§ 11. Facturation – Réglementation – Révision), nous vous informons, qu'à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les prix des prestations sont révisibles selon la formule de révision définie et en fonction de l'évolution des cours des matériaux à savoir :

- Prestations unitaires de mise à disposition de matériel ou la collecte : +0.6%
- Prestations forfaitaires incluant la mise à disposition de matériel, la collecte et le traitement des déchets : +6%
- Prestations de traitement des déchets valorisables : + 5€HT/tonne
- Prestations de traitement des déchets non valorisables : + 3€HT/tonne
- Taxe Générale sur les activités polluantes (TGAP) : + 7€HT/ tonne

L'évolution de la Taxe Générale sur les activités polluantes (TGAP) fixée par l'état et des frais de traitement des déchets en mélange vise à inciter les producteurs à mettre en place le tri des déchets valorisables à la source : papier, carton, métal, plastique, verre, bois, fraction minérale (béton, briques, tuiles et céramiques, pierres), plâtre et déchets de chantier.

NICOLLIN vous propose un accompagnement personnalisé afin que chaque entreprise organise la mise en place du tri et puisse ainsi mieux maîtriser le budget dédié à la gestion de ses déchets.

Cet accompagnement comprend :

- Etat des lieux des prestations en place
- Proposition de solutions d'optimisation et de mise en conformité avec la réglementation (mise en place du tri, communication, sensibilisation à destination des collaborateurs)

Nous nous tenons à votre écoute pour organiser ce bilan et vous proposer des solutions adaptées à vos besoins.

Par téléphone : [03.72.38.00.80](tel:03.72.38.00.80) ou par mail : commercial.hdf@groupenicollin.com

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, cher Client, en nos sincères considérations.

Cyriaque VICTOIRE,
Directeur d'agence

Centre de Lens-Liévin

Z.A. du Carreau de la Fosse 7
69 Boulevard Henri MARTEL
62210 AVION
☎ 03 21 13 02 50
📠 03 21 13 02 55

Siège Social et Administratif

37-39, Rue Carnot
B.P. 106
69192 St Fons Cedex
☎ 04.72.89.05.60
📠 04.78.70.49.59

SAS au capital de 225 000 €
RC Lvon B 775 644 149